



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 octobre 2003

AXA ANNONCE LE PRIX DE SOUSCRIPTION DES ACTIONS EMISES DANS LE CADRE DE SON OPERATION D'ACTIONNARIAT SALARIE 2003

Les principales caractéristiques de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés se trouvent dans une note d'opération préliminaire qui a reçu le visa de la COB N° 03-752 le 11 août 2003, et dans une note définitive qui a reçu le visa de la COB N° 03-879, le 8 octobre 2003.

EMETTEUR

AXA, classification sectorielle Footsie :
Groupe économique : 80 Société financière,
Secteur : 83 Assurance,
Sous-secteur : 839 Assurance/Autre.

OBJECTIF DE L'OPÉRATION

Le Groupe AXA propose depuis plusieurs années à ses collaborateurs, tant en France qu'à l'étranger, de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Le Groupe AXA souhaite ainsi renforcer le lien existant avec ses collaborateurs et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe.

L'opération 2003, baptisée « Shareplan 2003 », se déroulera dans 31 pays et concernera environ 90.000 collaborateurs, à qui seront proposées, dans la plupart des pays, une offre classique et une offre à effet de levier.

TITRES A ÉMETTRE

- Date d'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte : 30 avril 2003.
- Date de décision du Directoire : 7 juillet 2003 et 8 octobre 2003.
- Type de titre, nombre maximal : Conformément aux dispositions (i) de la 20^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 30 avril 2003, (ii) de la décision du Directoire du 7 juillet 2003 et du 8 octobre 2003, l'opération présentera les caractéristiques suivantes :

- Emission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription dont le cours de souscription sera égal à 80% du prix de référence, ce dernier étant égal à la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action AXA au Premier Marché de Euronext Paris S.A. du 10 septembre 2003 (inclus) au 7 octobre 2003 (inclus).
- Pour l'offre à effet de levier en Allemagne : émission d'actions à bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, dont le cours de souscription sera égal au prix de référence.
- Le nombre maximal d'actions pouvant être émises dans le cadre de cette opération s'élève à 65.502.183 actions.
- Les actions nouvelles seront créées en date de jouissance le 1^{er} janvier 2003.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

• Bénéficiaires de l'émission réservée : les bénéficiaires de l'offre sont :

- les salariés titulaires d'un contrat de travail au jour du début de la période de souscription, avec une des sociétés éligibles, et justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 mois à cette date (sauf spécificités locales) appréciée en continu ou en discontinu sur l'exercice civil en cours à la date de début de la période de souscription et sur les 12 mois qui la précèdent conformément à l'article L.444-4 du Code du travail ;
- ainsi que les anciens salariés des sociétés éligibles, retraités ou préretraités de ces sociétés, dès lors qu'ils n'ont pas demandé la liquidation de leurs avoirs placés dans le Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe des sociétés d'AXA en France (P.E.E.G.) ou dans le Plan International d'Actionariat de Groupe des sociétés d'AXA hors France (P.I.A.G.), sous réserve d'absence de dispositions légales locales contraires et après visa par les sociétés locales, le cas échéant.

• Prix arrêté par le Directoire du 8 octobre 2003: pour l'ensemble des pays (hors Allemagne pour l'opération avec effet de levier) le prix est égal à 80% du cours de référence (ou sa contre-valeur dans la devise locale hors de la zone Euro),

soit 12,57 euros.

Pour l'Allemagne (opération à effet de levier) le prix est égal à 100% du cours de référence,

soit 15,70 euros.

Existence ou non d'un droit préférentiel de souscription : émission sans droit préférentiel de souscription.

• Modalités de souscription :

- Pour l'offre classique en France et à l'étranger (hors Etats-Unis et Italie), les actions seront souscrites par des fonds communs de placement dont les salariés recevront des parts. Aux Etats-Unis et en Italie, les actions sont souscrites directement par les salariés.
- Pour l'offre à effet de levier en France et à l'étranger (hors Etats-Unis), les actions seront souscrites par des fonds communs de placement dont les salariés recevront des parts. Aux Etats-Unis, les actions sont souscrites directement par les salariés.

- Blocage des actions : Les salariés éligibles devront conserver les parts du fonds, ou les actions détenues directement pendant une durée d'indisponibilité légale de cinq ans, soit jusqu'au 1^{er} avril 2008 en France, jusqu'au 31 décembre 2008 en Belgique et jusqu'au 1^{er} juillet 2008 pour les autres pays, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

CALENDRIER DE L'OPERATION

- Période de fixation du prix de référence : 10 septembre 2003 (inclus) au 7 octobre 2003 (inclus). Des opérations de couverture relatives à l'offre à effet de levier ont principalement été conduites durant cette période par un établissement financier au travers d'instruments dérivés et d'interventions directes sur le titre.
- Période de souscription : du 9 octobre 2003 (inclus) au 7 novembre 2003 (inclus).
- Date de l'augmentation de capital : 17 décembre 2003.

COTATION (ou) INSCRIPTION :

- Date, autres places de cotation ou négociation :
 - L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le Premier Marché (continu A) de Euronext Paris S.A., Code Euroclear France : 12062, sera demandée dès que possible après la réalisation de l'augmentation de capital prévue le 17 décembre 2003 et interviendra au plus tard le 31 décembre 2003, sur la même ligne que les actions existantes et à la Bourse de New York sous forme d'*American Depositary Shares* (ADS). Un ADS représente une action AXA.

AUTRES INFORMATIONS

- Placement France-Etranger : l'opération se déroule en France ainsi que dans certains pays étrangers et y compris aux Etats-Unis où l'offre a été enregistrée le 29 septembre 2003 auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») dans un Form S-8 sous le N° 333-109227.

CONDITIONS D'EXERCICE DES TITRES DE CAPITAL

- Parité d'échange d'exercice ou de conversion, prix d'exercice et prix de rachat pour l'offre à effet de levier en Allemagne :
 - le cours de souscription des actions à bons de souscription d'actions sera égal au prix de référence. A chaque action émise sera assortie 0,732 bon de souscription d'actions, chaque bon donnant droit par exercice à la souscription d'une action au prix de référence ;
 - la date de maturité des bons est le 1^{er} juillet 2008, sauf cas de déblocage anticipé.

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS : au siège de la Société et sur la banque des communiqués du site de la COB (<http://www.cob.fr>, rubrique SOPHIE).

AVERTISSEMENT

Les titres de la société AXA sont cotés à Paris et à New York sous forme d'ADS.

Avertissement pour les investisseurs américains : Ce communiqué de presse est publié à la demande de la Commission des opérations de bourse selon le règlement 98-07 de la Commission. L'offre aux Etats-Unis a été enregistrée auprès de la SEC dans un Form S-8 le 29 septembre 2003 sous le N° 333-109227..

A l'extérieur de la France, ce communiqué de presse n'est produit qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre d'achat de valeurs mobilières. Ce communiqué ne devrait pas être distribué dans les pays suivants: Australie, Belgique, Canada, Espagne, Italie, Japon, et Portugal, ou l'introduction de Shareplan 2003 est soumise à l'approbation préalable des autorités compétentes.

* *
*

A propos d'AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 742 milliards d'euros au 31 décembre 2002, un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 1 687 millions d'euros pour l'année 2002. Pour le premier semestre 2003, le chiffre d'affaires est de 37 milliards d'euros et le résultat opérationnel est de 1 085 millions d'euros. Au 30 juin 2003, les actifs sous gestion s'élèvent à 755 milliards d'euros. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole "AXA". Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole "AXA".

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'AXA : : www.axa.com

AVERTISSEMENT :

Certaines déclarations figurant dans ce communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances ou des objectifs.

Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que des actes de terrorisme.